



Restauration de la cathédrale

Un enjeu économique et touristique

Reflet de la civilisation Léonarde, la cathédrale domine le Pays Léonard depuis 7 siècles. Le bâtiment est un véritable enjeu touristique et économique pour le territoire Saint-Politein. Les nombreuses décennies ont vu le bâtiment vieillir, menant la municipalité à se saisir de la question de la conservation pour les siècles à venir. Face à la situation préoccupante de l'édifice et au risque de fermeture au public, la ville de Saint-Pol-de-Léon a décidé d'engager un programme de travaux ambitieux et sans précédent visant à restaurer le massif occidental de l'édifice. Celui-ci débutera dès 2016 et se poursuivra pendant 5 ans.

Le déplacement de la partie haute de l'escalier est dû aux mouvements et vibrations du bourdon.



Délitement des joints, fissuration des pierres, ouverture des joints.



Perte de cohésion des maçonneries, pierres manquantes, têtes de gargouilles cassées.

UN PROJET DE RESTAURATION D'IMPORTANCE

Le lancement du projet fait suite à trois études successives, menées respectivement en 2004 par Daniel Lefèvre, architecte en chef des monuments historiques (ACMH), puis en 2013 et en 2015 par Marie-Suzanne de Ponthaud également ACMH. Ces études ont abouti à un diagnostic inquiétant sur l'évolution de l'état sanitaire de l'édifice. Les travaux ont été priorisés en fonction de leur degré d'importance. À travers ces réfections à venir, un effort tend à être porté sur le renforcement de la structure et la restauration des extérieurs. La maîtrise d'œuvre a été confiée à trois spécialistes ; l'agence Marie-Suzanne de Ponthaud, Damien Bourry (économiste de la construction) et A.I.A Ingénierie (bureau d'études en structure).

L'UTILISATION DE TECHNIQUES INNOVANTES

La restauration du bâtiment fera appel à un système de renforcement et d'ancrage innovants. Cette technique différente du "ferrailage" consiste à injecter sous pression un coulis de ciment dans les parties de l'édifice dont les pierres sont désolidarisées. Ce coulis s'intègre parfaitement aux formes, comble les corps creux et consolide le bâtiment. À long terme ce procédé permet d'enlever les cerclages, les parties qui étaient désolidarisées étant de nouveau intégrées à la masse de l'édifice. Cette technique a pour objectif de renforcer durablement la structure de la cathédrale.

LE PROGRAMME DE L'OPÉRATION

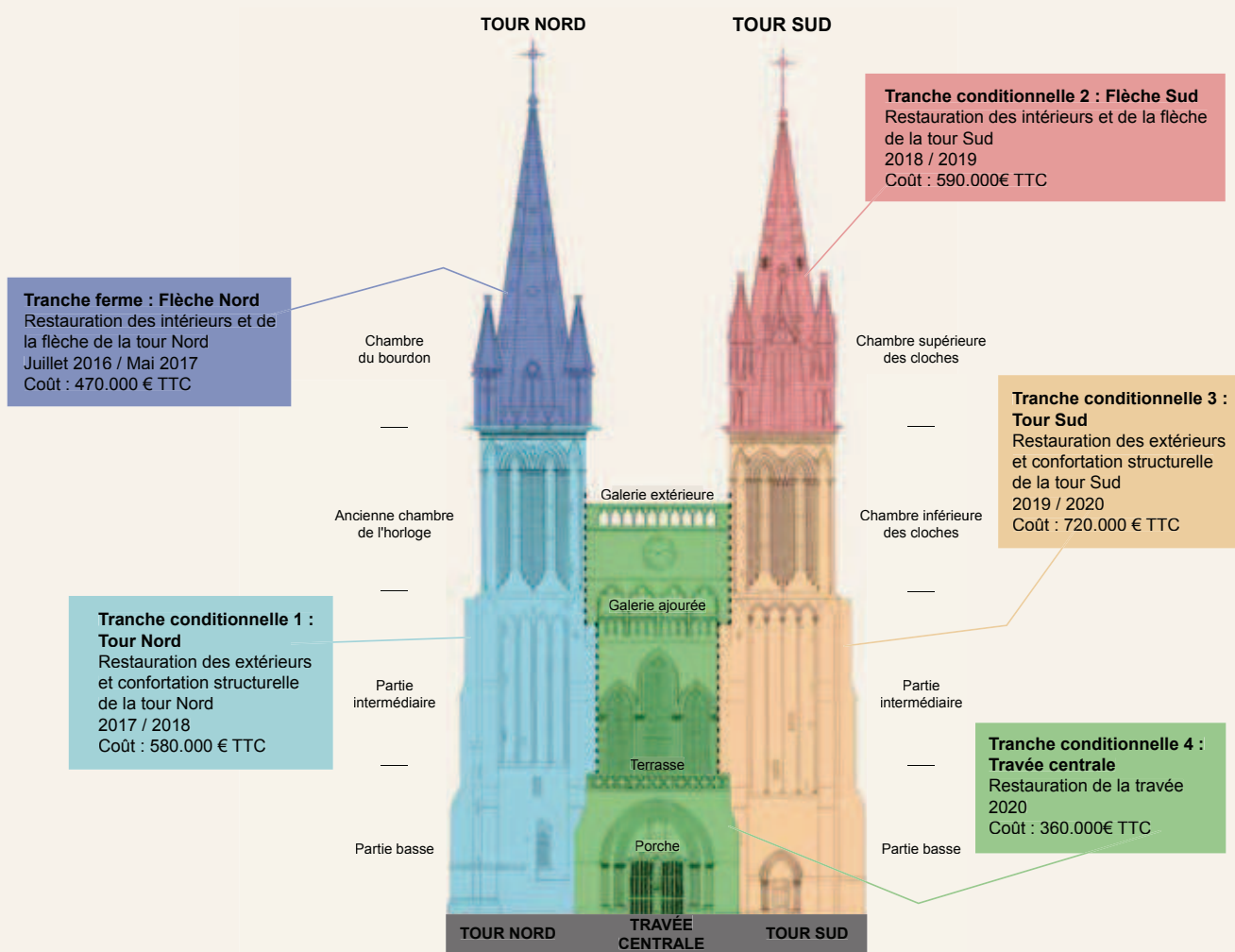
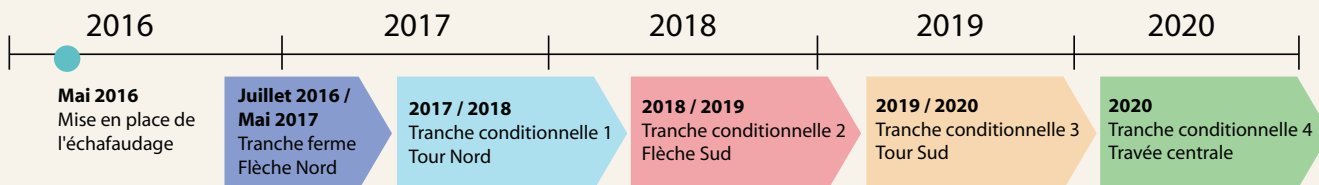
- Renforcement et stabilisation structurels des maçonneries ;
- Restauration des maçonneries extérieures ;
- Restauration des beffrois de la tour Sud ;
- Réfection à neuf et déplacement du beffroi du bourdon de la tour Nord ;
- Nettoyage des intérieurs et fermeture des baies afin d'empêcher l'intrusion des volatiles et des eaux de pluie.

LA VILLE VOUS INFORME DE L'AVANCÉE DU CHANTIER

Pour permettre au plus grand nombre de prendre connaissance de ce projet d'envergure et de l'avancée des travaux, différentes actions de communication seront mises en place. Le tampon figurant en haut de cette page fera office de "fil rouge" et sera apposé sur chaque outil de communication relatif aux réfections de l'édifice. Les prochaines éditions du bulletin municipal reviendront sur la progression des travaux. Le site internet de la ville comporte également une page consacrée à la restauration de la cathédrale. Par ailleurs, ce vaste chantier devrait certainement s'achever par un événement marquant qui mettra en valeur ce joyau patrimonial.

FOCUS SUR LE CALENDRIER DES TRAVAUX

Les travaux seront réalisés en cinq tranches, à partir de 2016 jusqu'en 2020.



LE PLAN DE FINANCEMENT

Les coûts des travaux seront répartis sur cinq années, afin d'étaler les dépenses afférentes à l'opération de restauration. L'investissement, d'un montant total de 3 154 000 €, devrait bénéficier d'un co-financement important : pour la tranche ferme, l'État participe à hauteur de 30% (par le biais des fonds de la DRAC), le Conseil départemental finance 20% du projet tandis que la Région Bretagne alloue 10% de subvention. Pour les tranches conditionnelles, les montants escomptés de subvention seraient similaires. Une souscription sera également proposée, afin de participer au financement de l'opération et alléger la part communale.

UNE SOUSCRIPTION BIENTÔT ENGAGÉE

Elle va être lancée auprès des usagers, comme lors de la mise en place du vitrail du Kreisker en 2013. Destinée à mobiliser le mécénat populaire et d'entreprise, la souscription publique aidera au financement du chantier. Les particuliers et les entreprises, en effectuant une dotation même modeste, pourront bénéficier d'un crédit d'impôt à hauteur de 66% du don.

Les chèques devront être établis à l'ordre de la "Fondation du Patrimoine". Ils pourront être remis :

- À la Fondation du Patrimoine Bretagne – 7, bd Solférino
BP 90714 – 35007 Rennes Cedex ;
- En mairie, Place de l'Évêché ;
- Des dons en ligne pourront être effectués sur : www.bretagne@fondation-patrimoine.org

